

CHIFFRES UTILES - JANVIER 2012

CHIFFRES UTILES - JANVIER 2012

				Périodicité	Entrée en vigueur	
<i>Les modifications depuis l'envoi du précédent tableau "chiffres utiles" sont indiquées en rouge.</i>						
Thème		2011	2012			
Volontariat	Défraiement forfaitaire maximum par jour		30,82	31,34	annuel	1 ^{er} janvier
	Défraiement forfaitaire maximum par an (La Loi du 6 mai 2009 prévoit la possibilité d'ajouter à ce forfait des frais de déplacement plafonnés à 2000 x le forfait frais de mission du personnel de l'Etat par km)		1.232,92	1.257,51		
Frais de mission	Montant maximum pour le personnel de l'Etat (= montant max. remboursable sans taxe pour les déplacements professionnels)		0,3352 €/km depuis le 1/7/11	0,3352 €/km depuis le 1/7/11	annuel	1 ^{er} juillet
	Montant minimum prévu par CCT pour les secteurs socioculturels et sportifs CP 329.02		0,3185 €/km	0,3307	annuel	1 ^{er} janvier
	Montant minimum obligatoire prévu par CCT pour les secteurs socioculturels et sportifs en CP 329.02, pour l'utilisation d'un cyclomoteur		0,1541€/Km	0,16€/km	annuel	1 ^{er} janvier
Congé-éducation payé	Plafond salarial mensuel pour le travailleur		2.653	2.653	annuel	1 ^{er} septembre
	Montant forfaitaire maximum de remboursement du coût salarial pour les heures de congé-éducation payé variant en fonction du type de formation suivie		21,23	21,23	annuel	1 ^{er} septembre
Loi sur les contrats de travail	Différents seuils du revenu annuel, pour la clause de non-concurrence, la clause d'arbitrage, la durée de la période d'essai, le délai de préavis, le préavis réduit, l'absence pendant le préavis pour chercher un nouvel emploi. NB : Cette rémunération annuelle comprend les avantages acquis en vertu d'un contrat (prime de fin d'année, double pécule de vacances,...).	Art.22 bis,65,82,84, 85 & 104 (650.000 FB dans la loi)	30.535	31.467	annuel	1 ^{er} janvier
		Art.67 (780.000 FB dans la loi)	36.604	37.721		
		Art. 65, 69, 82 & 84 (1.300.000 FB dans la loi)	61.071	62.924		
Publication MB	Statuts d'une asbl - création (TVAC)		151,86	157,30	annuel	1 ^{er} janvier
	Statuts d'une asbl - modification (TVAC)		114,59	118,70		

CHIFFRES UTILES - JANVIER 2012

<i>Les modifications depuis l'envoi du précédent tableau "chiffres utiles" sont indiquées en rouge.</i>				Périodicité	Entrée en vigueur
Thème		2011	2012		
Revenu Minimum Mensuel Moyen Garanti	100%	Depuis le 1/5/2011 1.443,54	Depuis le 1/5/2011 1.443,54	irrégulier	Modification selon indexation ou décision du Gouvernement ou des partenaires sociaux
	21,5 ans et 6 mois d'ancienneté	Depuis le 1/5/2011 1.481,86	Depuis le 1/5/2011 1.481,86		
	22 ans et 1 an d'ancienneté	Depuis le 1/5/2011 1.498,87	Depuis le 1/5/2011 1.498,87		
	Pour la sous commission paritaire 329.03, pour tous les travailleurs	1533,14 depuis le 1/6/2011	1533,14 depuis le 1/6/2011		
Indexation	Augmentation de 2% du brut mensuel de tous les salariés quand il y a dépassement de l'indice-pivot en vigueur pour le secteur socioculturel et sportif	2% au 1/06	Indexation prévue en mars 2012	irrégulier	irrégulier
Frais de déplacement domicile-lieu de travail	Barèmes de la carte-train			annuel	1 ^{er} février
	Indemnité pour l'utilisation du vélo - <i>obligatoire seulement pour les employeurs de la SCP 329.02</i>	0,21€/km	0,21€km	irrégulier	évolue svt l'art 38 §1, 14° du Code des Impôts sur les revenus
	Plafond de rémunération pour intervention en cas d'utilisation de la voiture personnelle pour la SCP 329.03 (<i>il n'y a plus de plafond en SCP 329.02 depuis le 1/04/2009</i>)	depuis le 1/06/11 39.250,81	depuis le 1/06/11 39.250,81	irrégulier	selon les indexations de la CP 329
Petites indemnités pour artistes	Défraiement maximum par jour	114,60	118,08	annuel	1 ^{er} janvier
	Défraiement maximum par an	2.291,99	2.361,52		
Sportifs rémunérés	Montant minimum pour être considéré comme sportif rémunéré	8.850	8.850	annuel	1er juillet
Point APE	Valeur du point	2.866,74	2.924,07	annuel	1 ^{er} janvier
Subvention MARIBEL	Plafond annuel de la subvention	32.260	33.800	irrégulier	1 ^{er} janvier